



Divorce et garde d enfants

Par **DAVDI**, le **29/04/2009** à **10:32**

Bonjour, Bonjour, je suis en instance de divorce en belgique je suis revenue sur le territoire francais au debut du depart de mn ex epouse j ai tous laisser couler suite a une depression et j apprends quelle a fait tous les demarche derriere moi qu il y aurai un jugement de divorce en belgique qui ne me donne meme pas de droit de visite est ce possible quelle est mon recours? rnde plus ma deuxieme fille de 15 ans est venue avec moi il y a 3 semaines avec le pleine cosentement de sa mere mais aujourd hui c etant renseigner au prestation familliale de se quelle aller perdre pour passer de 3 a 2 enfants elle me demande de la recupere avec tous les probleme hors ma fille ne veux plus rentree elle me dire preferer fuguer que dois je faire rnmerci d'avance pour vos reponse rncoordialement